

PAR EMILE MARZOLF

9 mai 2023, 14:28, mis à jour le 9 mai 2023, 20:01

Météo France tarde à faire sa révolution de l'“open data”

Alors que les enjeux climatiques n'ont jamais été aussi prégnants, l'opérateur public météorologique de référence rechigne toujours à ouvrir ses données. Plusieurs acteurs associatifs historiques dénoncent une *“exception européenne et même mondiale dans la diffusion des données météorologiques”*, qui contrevient à la loi.



Les portes ouvertes par l'Accélérateur d'initiatives citoyennes n'y auront visiblement rien fait. Météo France rechigne toujours à ouvrir ses données météorologiques et climatiques. Plusieurs acteurs associatifs investis de longue date dans l'utilisation et l'ouverture des données météo ont publié, vendredi 5 mai, un rapport, envoyé par ailleurs à Guillaume Rozier, nouveau conseiller numérique de l'Élysée, pour tenter de faire bouger les choses.

Car dix ans après le rapport Trojette, qui préconisait la gratuité de l'accès aux données publiques, et quatre ans après une sévère mise en garde de la Cour des comptes, Météo France n'a toujours pas changé de modèle de diffusion de ses données, dont la réutilisation pourrait pourtant, à l'heure du dérèglement climatique, apporter des bénéfices *“considérables”*, aussi bien *“pour les services publics que pour les domaines assurantiels, la protection des personnes et des biens dans les territoires, l'efficacité de l'agriculture, de l'énergie ou de l'eau”*, soulignent les auteurs de la note.

À lire aussi : [Le modèle “open data” de l'IGN et de Météo-France ne convainc pas la Cour des comptes](#)

La Cour des comptes reprochait à Météo France, au même titre qu'à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), de continuer à commercialiser l'accès à leurs précieuses données, en violation de l'*open data* par défaut instauré par la loi Lemaire de 2016. En creux, la Cour s'en prenait également aux autorités qui soumettent ces opérateurs à des injonctions contradictoires, en leur demandant de développer leurs ressources propres en baissant leur budget, tout en les privant d'une rentrée d'argent.

La note publiée le 5 mai ne méconnaît d'ailleurs pas ces contraintes, c'est pourquoi elle préconise *“une phase de transition et d'accompagnement”* pour lever l'ensemble des freins techniques, financiers et culturels à ce changement de modèle. Raison pour laquelle le document a été directement envoyé à Guillaume Rozier, afin de sensibiliser les décideurs au plus haut niveau.

Modèle économique fragilisé

Quoi qu'il en soit, Météo France n'a pas suivi les pas de l'IGN, lequel a opéré, il y a trois ans déjà, une évolution radicale de son modèle économique pour permettre l'accès gratuit à ses données. La perte financière étant compensée en bonne partie et temporairement par des financements importants accordés par différents appels à projets, notamment dans le cadre du Fonds pour la transformation de l'action publique (Ftap).

À Météo France, rien n'aurait donc vraiment changé, selon les auteurs de la note, parmi lesquels le porte-parole d'OpenStreetMap France, Christian Quest (par ailleurs passé par Etalab), et le vice-président de l'association Infoclimat, Frédéric Ameye. Cette dernière association s'est développée depuis le début des années 2000, en complément de Météo France, mais aussi, et de plus en plus, dans les interstices laissés par l'opérateur public.

C'est ainsi qu'Infoclimat redéploie des stations d'observation météo dans les zones délaissées par Météo France pour nourrir ses cartes, réutilisées notamment par les bulletins météo de la télévision publique. Infoclimat produit et diffuse donc des données accessibles à tous, là où l'établissement public, bien que soumis comme tous les autres acteurs publics à une obligation d'ouverture de ses données, ne les ouvre encore qu'au compte-gouttes.

À lire aussi : **[Une nouvelle circulaire relance la dynamique d'ouverture des données et codes sources](#)**

Aujourd'hui, "Météo-France dispose d'un catalogue de « données publiques » qui est incomplet, de nombreux produits n'apparaissent pas et ne sont donc pas portés à la connaissance des utilisateurs", souligne la note. Pire, il continue à commercialiser la majorité de ses données, en violation de la loi Lemaire et de la circulaire Castex de 2021, qui avait fixé un ultimatum : l'extinction en 2023 de toutes redevances perçues pour la réutilisation des données publiques.

Et quand elles sont rendues accessibles gratuitement sur Internet, les données ne le sont pas dans des conditions permettant leur téléchargement et donc leur réutilisation massive. Des limites techniques que Météo France a visiblement bien identifiées, puisqu'il propose, pour les dépasser, un abonnement “premium” – et donc payant – offrant un “accès privilégié” aux données...

Accélérer pour faire du surplace

L'ouverture des données météorologiques constituait l'un des défis relevés par la première saison de l'Accélérateur d'initiatives citoyennes. Créé début 2022 au sein d'Etalab, ce dispositif vise à lever les freins au développement de projets citoyens d'intérêt général pour faire émerger les prochains CovidTracker et autres ViteMaDose, créés pendant la crise du Covid.

Infoclimat a donc bénéficié d'un coup de pouce de l'État, notamment pour être mise en relation avec les bonnes personnes, à savoir la direction de Météo France. Et ainsi trouver des chemins de coopération, d'un côté pour que Météo France propose un accès à des données plus nombreuses et plus complètes et participe à la création d'un commun numérique de la donnée météo – à l'instar de l'IGN avec OpenStreetMap – et, de l'autre, pour qu'Infoclimat les aide à publier ces données et complète son réseau de stations météo, notamment dans les zones de montagne, où Météo France a tendance à se retirer. Sans grand succès...

À lire aussi : **Une coopération en germe entre administration et citoyens**

Le vice-président de l'association, qui compte paradoxalement un grand nombre d'agents de Météo France parmi ses adhérents, évoque des rapports toujours “tendus” avec la direction. L'établissement public est quant à lui en plein dans les préparatifs d'une nouvelle stratégie sur l'open data. Sollicitée à plusieurs reprises par *Acteurs publics*

pour expliquer ses difficultés et ses pistes pour enfin concrétiser la promesse de l'ouverture de ses données – et du même coup, ses obligations légales –, la direction de Météo France n'a pas donné suite à nos demandes, nous renvoyant à l'automne prochain, lorsque la nouvelle stratégie de l'établissement public sera finalisée.